

Stratégie visant à promouvoir l'utilisation et la mise en œuvre de recommandations sur « L'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés" – révisée sur la base des discussions tenues au sein du MSC lors de la 43ème session plénière du CSA (octobre 2016)

Introduction

- Le CSM est satisfait du résultat des négociations, bien qu'il y ait eu quelques pertes. Maintenant que les recommandations ont été adoptées de la part du plénière du CSA, il appartient aux membres individuels du MSC à prendre des mesures pour promouvoir leur utilisation. Le MSC est responsable du suivi de leur mise en œuvre. Cette stratégie globale vise à soutenir l'action des membres du MSC, et de servir de référence pour le suivi à l'avenir.
- Les recommandations sur « **L'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés** » ne devraient pas être traitées isolément. Elles doivent être insérées dans une vision compréhensive de systèmes alimentaires centrés sur les personnes et de régénération rurale. Des liens doivent être faits avec le GEHN (HLPE) et les recommandations finales adoptés en plénière sur « l'investissement pour l'agriculture familiale » (2013) et avec les Directrices volontaires sur la terre VGGTs (accès aux ressources) et le plaidoyer de la société civile sur l'agroécologie (modèles de production).
- Le travail sur les petits exploitants et les marchés conduit dans le contexte du CSA nous a fourni une occasion de commencer à échanger notre expérience et nos analyses sur cette question importante, mais il reste beaucoup à faire. Il y a des points clé que nous devons clarifier davantage entre nous, comme par exemple comment nous entendons 'chaines de valeur' dans le contexte des marchés territoriaux, ou comment pousser pour avoir davantage d'appui pour ces marchés de la part des politiques publiques tout en assurant que les petits producteurs ne sont pénalisés par la formalisation des marchés.

Composants de la stratégie

1. Diffusion/communication

- Le Guide d'analyse / publication est un outil de communication important qui doit être largement diffusé. Il faudrait disposer de copies du Guide et des recommandations pour l'utilisation aux niveaux locaux et nationaux. Si possible ils devraient être traduits en langues locales.
- Les OP / OSC devraient diffuser les recommandations et la publication largement à travers leurs réseaux / listes / bulletins.
- Ceux qui sont bien informés sur le processus du CSA/ les recommandations devraient prendre l'initiative d'informer leurs organisations / réseaux, en profitant des réunions prévues ou en organisant des rencontres ad hoc.
- Les OP / OSC devraient également cibler les autorités gouvernementales et parlementaires dans leurs pays / régions.

2. Plaidoyer pour l'implémentation au niveau national/régional

- L'objectif est d'intégrer les recommandations dans les politiques nationales / régionales. Il est fondamental de faire comprendre aux gouvernements qu'ils doivent relier leurs politiques et programmes concernant les «marchés» à l'objectif de la sécurité alimentaire en accordant la priorité aux marchés territoriaux plutôt qu'aux chaînes de valeur conduites par l'agribusiness.
- Il est utile de situer les efforts de plaidoyer dans le cadre des processus politiques pertinents en cours (par exemple la formulation de programmes d'investissement dans les politiques agricoles régionales et nationales actuellement en cours en Afrique de l'Ouest).

- Il est utile de tirer parti des plates-formes existantes / «cadres de concertation» comme celles qui sont établies autour des VGGTs / questions foncières. De nouveaux peuvent être mis en place si nécessaire, afin de promouvoir la collaboration entre les différents acteurs de la société civile et le dialogue avec les autorités. Les formes de ces espaces de dialogue peuvent varier. Il est préférable pour les OP de les guider.
- Les expériences réussies dans certains pays / régions devraient être partagées avec d'autres.
- Les questions de marché et les recommandations du CSA devraient être proposées pour les ordres du jour des réunions régionales organisées par les participants du CSA, comme les forums des agriculteurs régionaux FIDA et les conférences régionales de la FAO, ainsi que par les autorités régionales / continentales (UA, MERCOSUR, ASEAN, UE, etc. .).

3. Niveau Global

- Tous les participants du CSA (agences internationales, ONG, etc.) devraient être invités à appliquer les recommandations à leurs propres programmes. OP et OSC peuvent vérifier que cela se passe.
- Certains organismes (FAO, CPN) ont indiqué leur volonté d'envisager de faire des travaux normatifs pertinents dans des domaines tels que la collecte des données, les marchés publics, les règles de sécurité alimentaire et / ou de soutenir le travail des réseaux des OP dans ces domaines. Ils devraient être encouragés à le faire.
- Les recommandations doivent être exercées sur les programmes pertinents de coopération internationale comme le GAFSP.
- Nous devrions cibler l'OMS et les autres accords internationaux de commerce afin de plaider la primauté du droit à l'alimentation. Nous devrions tenir un œil sur les cas où les autorités gouvernementales tachent de défendre le droit à l'alimentation contre les régulations de l'OMC.

4. CSA

- Maintenir la continuité / liens avec d'autres axes de travail pertinents (urbanisation / transformation rurale, la nutrition, ODD, changement climatique, etc.)
- S'assurer que le CSA revient à ce sujet dans environ 3 ans avec une session de suivi, comme suggéré dans la boîte de décision.